



Communiqué de presse Conseil provincial du 29 novembre 2022

Réforme de l'enseignement qualifiant : calendrier irréaliste ?

Dès la prochaine rentrée scolaire, le parcours des élèves dans l'enseignement technique, professionnel et qualifiant sera modifié. Objectif : « faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie tout en simplifiant son organisation ».

Cette réforme, impliquant la mise en place d'un tronc commun élargi, concerne particulièrement la Province de Hainaut, pouvoir organisateur majeur du qualifiant. Les écoles seront-elles prêtes ? Des filières ne risquent-elles pas de disparaître ? La réforme aura-t-elle des conséquences sur l'emploi ? La Conseillère Ayse Aktas a exprimé ses inquiétudes devant le Conseil provincial.

Inquiétudes partagées par le Député provincial en charge de l'enseignement, Pascal Lafosse : « Le qualifiant doit être revalorisé... mais le calendrier imposé n'est pas sérieux. Il ne nous donne pas la possibilité de mesurer une série d'impacts et d'effets sur l'évolution des offres de formation de nos établissements, l'évolution de la population scolaire, l'effet sur l'emploi et les statuts des membres du personnel, sur les conséquences en matière d'encadrement de nos établissements, sur les investissements en équipements pédagogiques, ... pour ne citer que ces préoccupations ».

La réforme implique en effet, pour les écoles, de revisiter les grilles horaires, modifier les applications informatiques de gestion des parcours d'élèves, repenser ces parcours et leur organisation pédagogique, ou encore d'assurer la formation des profs.

L'enseignement provincial veut en outre prendre le temps d'informer correctement les élèves et les parents pour en faire des partenaires de la réforme.

Face aux « zones grises » encore contenues dans ce projet et aux incertitudes liées aux programmations des filières, « nos établissements parent au plus pressé et travaillent à la modification des grilles afin de préserver la cohérence des parcours des élèves. Il n'est pas possible de faire beaucoup plus, faute de temps et d'informations précises ».

Lutter contre la précarité étudiante durant la crise énergétique

Selon une récente enquête de la FEF, 63% des étudiants ont modifié leurs comportements à la suite de l'évolution des prix de l'énergie. Le phénomène de la précarité étudiante a été abordé par la Conseillère provinciale Dorothee De Rodder.

La Haute Ecole provinciale Hainaut-Condorcet n'y est pas insensible et a pris plusieurs dispositions comme l'a indiqué le Député Eric Massin.

« Un montant de 125€ est versé par le Conseil social de la Haute Ecole à tous les étudiants identifiés comme étant en difficulté pour les trois premiers mois de l'année académique. Le Conseil social fera le point en décembre pour envisager la continuité de cette aide. A ce jour, le montant total de 375 € déjà été versé à tous les étudiants concernés ».

La Haute Ecole s'est également engagée dans une aide indirecte au travers la mise à disposition des étudiants de locaux chauffés, le soir après les cours et durant les périodes de blocus, en partenariat avec l'UMONS et le Centre Universitaire Zénobe Gramme de Charleroi.

Et parce que la lutte contre la précarité ne porte pas que sur les coûts énergétiques, le Collège provincial a également décidé d'accorder aux étudiants en difficulté la gratuité dans l'ensemble des mess scolaires provinciaux.

« Oh la bâche ! Local, sinon rien ! » : 500 beach flags pour valoriser les circuits courts !

Depuis ce mois d'octobre, de nombreuses exploitations agricoles du territoire hainuyer sont ornées de drapeaux « en vente ici, produits locaux ».

« Il s'agit de la partie visible de la campagne « Ok la bâche » menée par Hainaut Développement pour valoriser la vente directe », a confirmé la Députée provinciale Fabienne Devillers en réponse à une question d'actualité du Conseiller André Lemmens. Cette opération de la Province de Hainaut est une réponse à plusieurs constats : l'absence de signalétique adaptée à l'entrée de fermes proposant leurs produits et la méconnaissance des citoyens quant aux possibilités d'achats locaux.

Alors que la crise de la Covid 19 avait dopé l'alimentation locale et durable, Hainaut Développement veut lutter contre le recul de l'intérêt vis-à-vis du circuit court. Une centaine d'agriculteurs se sont déjà équipés de visuels sur les 500 disponibles. Une belle contribution provinciale en faveur du durable.

Une nouvelle construction pour l'IMP René Thône à Marchienne

Le nombre de bénéficiaires de l'Institut Médico-Pédagogique René Thône à Marchienne-au-Pont augmente de façon constante. Tous les locaux sont occupés et les possibilités de réaménagement ou de réorganisation ont été examinées et ont abouti au constat qu'aujourd'hui, la création d'une nouvelle entité est indispensable.

Cette unité doit pouvoir accueillir les services administratifs et pédagogiques actuellement délocalisés ainsi que des sanitaires accessibles de l'extérieur pour les élèves. La dépense est estimée à 1.528.578 € et inscrite au budget extraordinaire. Ce matin, le Conseil provincial a validé le cahier des charges pour la construction de ce bâtiment

Des rubans blancs au Conseil provincial

Ce 25 novembre se tenait la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La Province de Hainaut est particulièrement sensible à cette thématique et pour le démontrer, le Conseil provincial a adhéré au challenge #actionrubanblanc2022.

Au-delà de cet acte symbolique initié par la Conseillère Isabella Greco, toute l'administration et l'enseignement provincial s'engagent à travers une large sensibilisation des élèves et étudiants, une distribution de rubans blancs dans les classes et grâce au travail quotidien d'un service provincial appelé VEGHa pour Violence-Egalité-Gendre-Hainaut.

En 2022, celui-ci a développé un programme complet de formation des professionnels et acteurs sociaux à la détection de la violence faites aux femmes.